

GUIDE DE PRISE EN MAIN RAPIDE SAGE-FEMME

Ce guide de prise en main rapide a pour objectif de vous aider à maitriser les fonctionnalités essentielles de Topaze.

Pour retrouver toutes les autres aides comme le manuel d'utilisateur complet, le WIKI, des vidéos d'aide que nous vous proposons, n'hésitez pas à consulter notre site internet en cliquant sur "Wiki Maestro" à l'accueil de Topaze.

SOMMAIRE:

- 1. Fiche patient (Enregistrement de la patiente)
- 2. Ordonnance (Création de la prescription)
- 3. Facturation
- 4. Télétransmission.

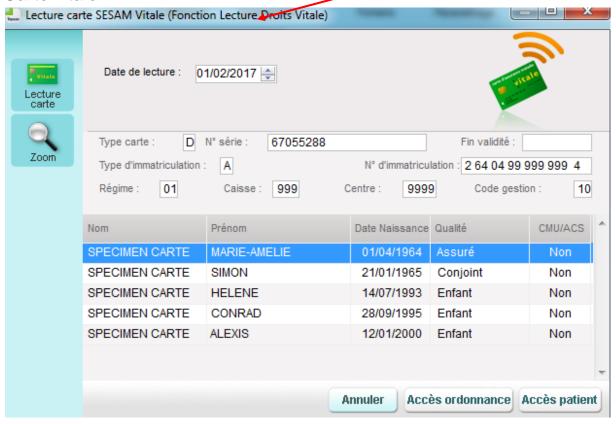
1. FICHE PATIENT

Contient les données administratives de la patiente et s'enregistre en priorité avec la Carte Vitale.

Enregistrement d'une patiente avec sa carte vitale dans le lecteur :



La lecture de la carte vitale s'ouvre et vous montre les patients présents dans la Carte vitale :

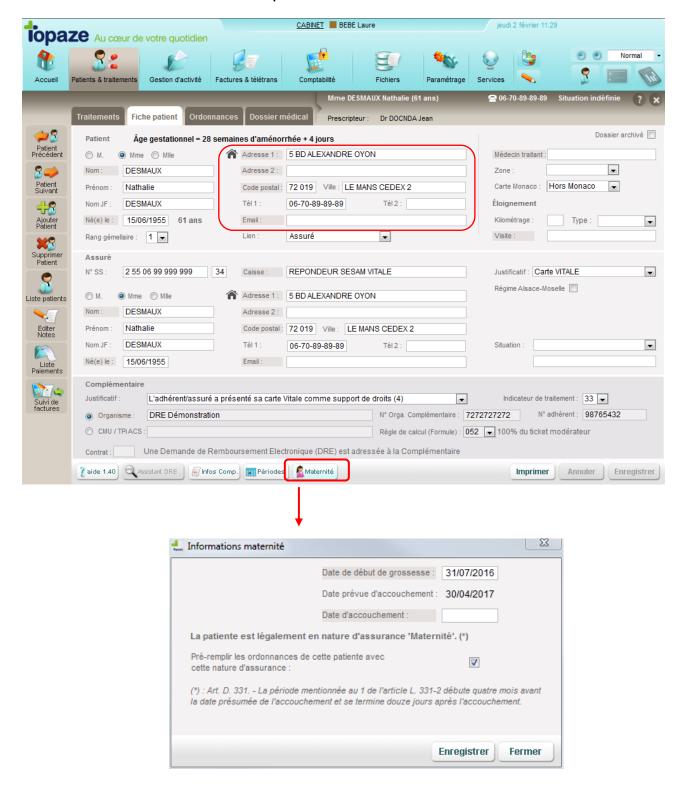


Sélectionnez la patiente puis si souhaitez saisir ses informations complémentaires ou administratives dans sa Fiche patient, vous pouvez cliquer sur le bouton "Accès patient".

Si cela n'est pas nécessaire vous pouvez accéder directement à l'ordonnance de la patiente à l'aide du bouton « Accès ordonnance » :

A cette étape, soit Topaze vous informe que la patiente n'existe pas et vous devrez l'ajouter, soit la patiente est déjà enregistrée et Topaze vous proposera de mettre à jour sa Fiche patient.

<u>ACCES PATIENT</u>: Permet d'accéder à la Fiche patient et de compléter les données administratives de la patiente :

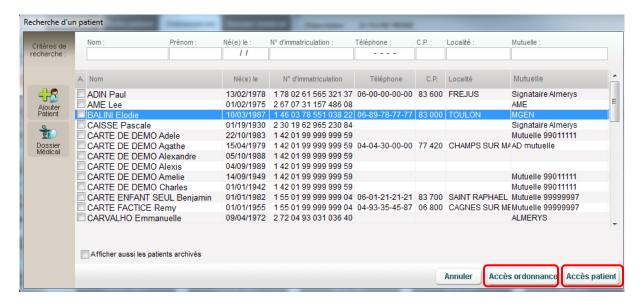


A tous moment, vous pouvez vous rendre dans le dossier des Patientes sans la carte vitale en cliquant sur le bouton de Recherche Patient :



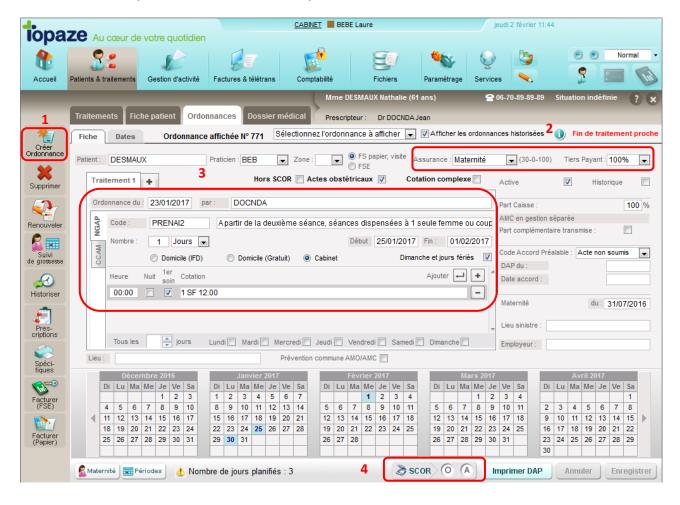
Info : C'est également par ce bouton que vous pouvez créer une fiche patiente manuellement lorsque celle ci ne présente pas de carte vitale.

La liste des patients s'ouvre afin de rechercher la patiente et d'accéder à sa Fiche Patient à l'aide du bouton "Accès patient" (ou double clic sur le nom de la patiente). Vous pouvez aussi accéder directement à l'Ordonnance de la patiente à l'aide du bouton "Accès ordonnance" afin de consulter la dernière ordonnance enregistrée ou d'en créer une nouvelle.



2. ORDONNANCE





- 1 Bouton de création d'ordonnance pour saisir une nouvelle prescription en acte NGAP ou CCAM.
- 2 L'assurance et le Tiers payant pour indiquer la type de prise en charge et définir "qui paie qui" avec le Tiers payant.
- 3 La saisie des prestations de soins de type NGAP ou CCAM ainsi de la prescription médicale si il y'en a une.
- 4 SCOR permet la numérisation de la prescription médicale si il y'en a une, afin de la transmettre plutôt que de l'envoyer par voie postale.

3. FACTURATION

La facturation peut se gérer de plusieurs emplacements.

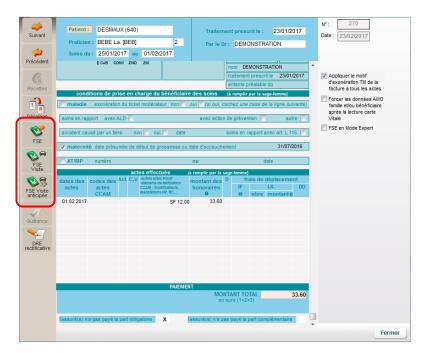
1. Par l'onglet ORDONNANCE du patient à l'aide du bouton « Facturer FSE »:



2. Par l'univers « Factures & Teletrans » onglet « A facturer »



Le bouton facturer FSE permet d'afficher l'aperçu de la feuille de soins avec comme bouton d'action les 3 modes de facturation à connaître FSE dégradée, FSE visite sécurisée et FSE visite anticipée sécurisée :

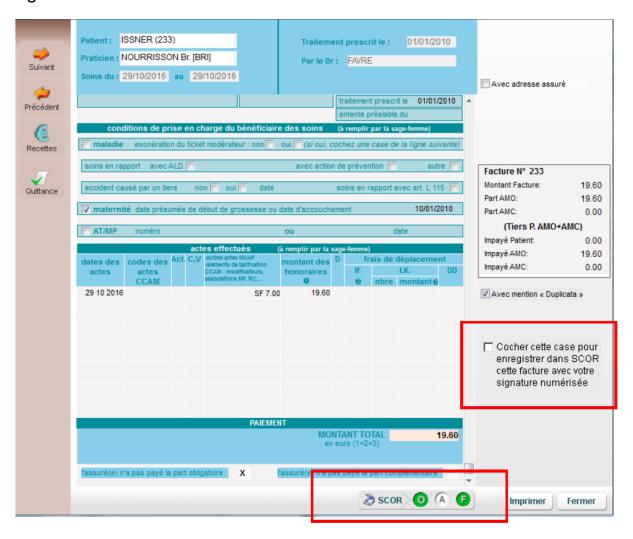


LA FSE permet de facturer en sécurisé direct ou en mode dégradée



Si une carte vitale est insérée alors le mode sécurisée direct sera enclenché. S'il n'y en a pas, un message vous proposera d'introduire la carte vitale maintenant et si vous répondez non la proposition du mode dégradée apparait.

Pour information en mode dégradé, il est nécessaire d'imprimer la feuille des soins pour la signer et si vous utilisez SCOR (conseillé) d'enregistrer votre signature sur la feuille de soins dématérialisé :



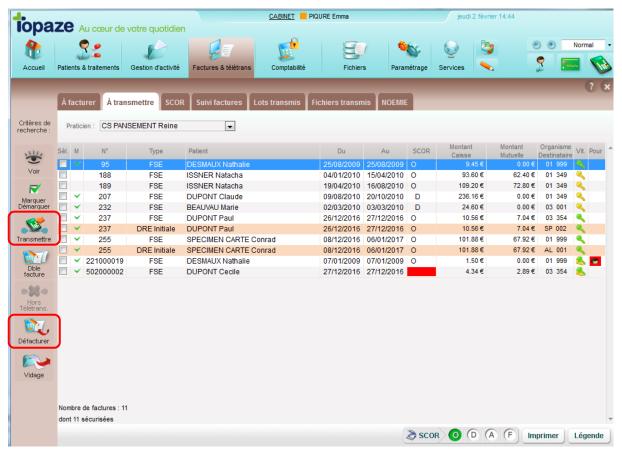
3. Par le planning

Facturer (FSE)

Le même bouton de facturation facture.

est disponible pour faire apparaitre la

La ou les factures seront prêtes à la télétransmission dans l'univers « Factures & Teletrans » onglet « A transmettre » :

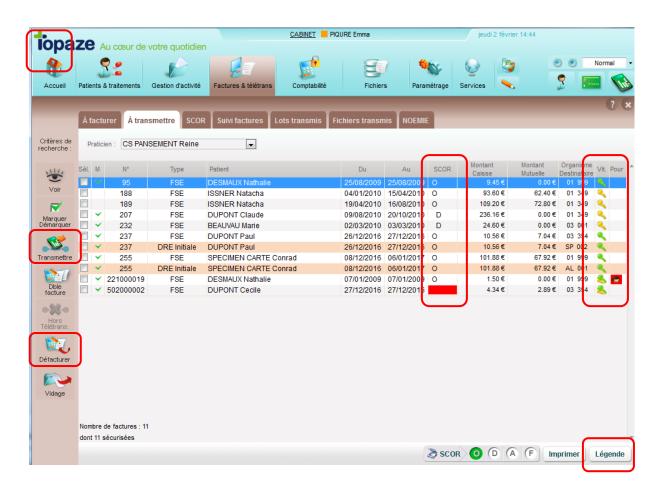


Information : Si une anomalie est détectée et qu'il faut annuler la facture le bouton "Défacturer" est disponible dans cette fenêtre.

4. TELETRANSMISSION

La Télétransmission et le contrôle des paiements.

La ou les factures seront prêtes à la télétransmission dans l'univers « Factures & Teletrans » onglet « A transmettre » :



L'indicateur SCOR vous rappelle si une pièce justificative a été numérisée ou non.

Si vous transmettez tout de même les factures celles qui n'ont pas de pièce attachées seront envoyées sans la pièce et vous devrez par la suite plus tard effectuer l'envoi des pièces manquantes.

Toutefois nous vous conseillons fortement de tout scanner avant de transmettre pour éviter des oublis.

Les symboles de couleur représentent le type de facture utilisé. En bas à droite se trouve le bouton de légende pour rappeler le code couleur de chaque mode.

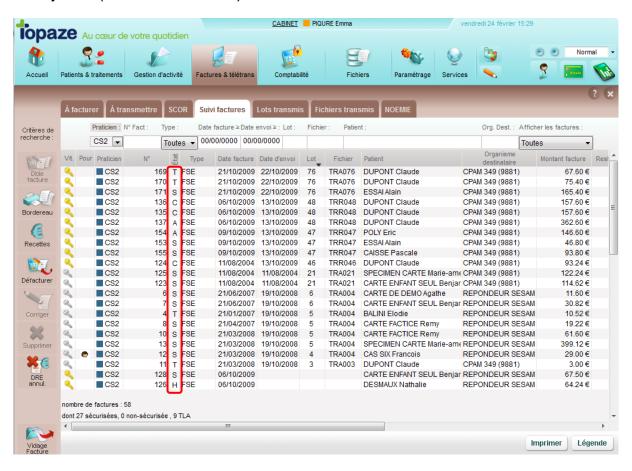
Information : Si une anomalie est détectée et qu'il faut annuler la facture, le bouton Défacturer est disponible dans cette fenêtre.

ETAPES d'une télétransmission complète

- Cliquez sur le bouton "Transmettre".
- Sur le bordereau de télétransmission, cliquez sur le bouton "Envoi" à gauche.
- Laisser ensuite l'envoi se terminer et cliquez sur FERMER.
- Imprimer si besoin les bordereaux et fermer.
- Topaze propose l'envoi des pièces justificatives SCOR, répondre OUI.
- Laisser la télétransmission se terminer et cliquez sur OK.
- Si des pièces ne sont pas scannées ou envoyées, elles seront affichées dans l'onglet SCOR pour être transmises ultérieurement à partir de cet endroit.

Le contrôle des télétransmissions

La facture nouvellement envoyée sera placée dans le "Suivi factures" en attendant un retour de la caisse qui vous informe si une facture est acceptée ou rejetée (retour NOEMIE)



Vos factures seront donc en attente d'une réponse, voici les états à connaitre.

- "Transmises" (Etat : « T ») = facture envoyée et en attente d'un retour de la caisse.
- "Acceptées" (Etat : « A ») = facture acceptée par la caisse ou la mutuelle.
- "Rejetées" (Etat : « R ») = facture rejetée par la caisse ou la mutuelle : facture à recycler
- "Comptabilisées" (Etat : « C ») = facture acceptée qui a été basculée en recette comptable dans la comptabilité de Topaze.
- "Soldés" (Etat : « S ») = facture retirée de la comptabilité : somme perdue.
- "Non transmise" (Etat : « N ») = Facture papier envoyée par courrier.
- Hors-Teletrans (Etat : « H ») = Facture mise hors télétransmission ou dans le lecteur en mode FSE visite non sécurisée.

Pour plus de détails et parfaire votre formation, veuillez consulter le guide d'utilisateur se trouvant sur l'univers Services :



Ou sur notre site internet en cliquant sur « Wiki Maestro » de la page d'accueil :



Pour info : Vous trouverez également sur le site des vidéos didacticiels !

Et vous avez accès au RV téléphoniques de formation en prenant rendezvous au 04 92 914 914.

En cas de difficultés techniques, n'hésitez pas à contacter votre Service Technique de 9h à 18h du lundi au vendredi au 04 92 914 924.